

INFOS PRATIQUES

● TRUFFES AU CHOCOLAT

- 200 g de chocolat noir
- 1 cuillère à soupe de sucre glace
- Cacao amer

Faire fondre au bain marie le chocolat coupé en morceaux. Ajouter le beurre jusqu'à l'obtention d'une pâte bien lisse. Ajouter le sucre glace et bien mélanger. Mettre 1 h au réfrigérateur. Prélever un peu de préparation à l'aide d'une cuillère, faire une boule et la mettre dans un plat avec du cacao amer. Placer le plat au réfrigérateur au moins 1 h.



● BOUGEOIR DE NOËL

Des étoiles en pâtes alimentaires peintes en couleur or ou argent plus un bougie chauffe plat.



● BONHOMME DE NEIGE

Petite chouette ou bonhomme de neige dont la base est une pomme de pin peinte dans laquelle on glisse du coton. On ajoute deux yeux mobiles, des ailes en tissu ou fil chenille.



Catherine

● JOUER À SE DÉGUISER

Se déguiser, c'est devenir quelqu'un d'autre, au gré de son imagination. L'imaginaire de l'enfant est grandement sollicité par cette activité, puisque c'est lui qui décide en quoi il se déguise. Ce jeu libre permet également de développer son initiative car, d'une fois à l'autre, le même matériel peut être utilisé de façon très différente : un morceau de tissu peut servir de foulard, de baluchon ou de ceinture ! Pour les jeunes enfants, c'est également l'occasion de pratiquer des habiletés d'habillage : trouver l'endroit et l'envers, enfiler, boutonner, monter une fermeture éclair, enfiler des gants, attacher une ceinture, faire un nœud ou une boucle. Une fois déguisés, les enfants peuvent jouer des personnages, faire un spectacle...



Le déguisement permet à l'enfant de s'exprimer. Il va pouvoir développer de l'autonomie et de la créativité : il peut s'exercer à enfiler des vêtements, poser des accessoires sur son corps. Il va vivre des sensations différentes (vêtement qui colle, serre, gratte...) que l'adulte peut verbaliser. - Créer une boîte à déguisement peut être une activité amusante ! A sa portée, l'enfant aura la possibilité de se déguiser pour le plaisir : c'est un jeu libre, dans lequel il se plaît à essayer plusieurs identités. L'adulte peut initier ou relancer le jeu en se déguisant lui-même ou par des propositions de prolongation de jeu ! - Le goût du déguisement n'est pas immédiat pour les enfants, bien au contraire porter un masque ou un déguisement peut les dérouter... Cela peut s'expliquer simplement par une question de goût, où également par le fait que le jeune enfant est dans une phase où la conscience de soi se construit et peut donc être encore un peu fragile. C'est pourquoi, il est toujours nécessaire de demander l'avis de son enfant avant de le déguiser.



Anais



Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Catherine Christiaens
Isabel Da Clara
Rose Deboise
Michèle Mallek
Laurie Debray et Anais Goldas, stagiaires EJE



www.mouvaux.fr
03 20 76 27 27

LE PETIT JOURNAL DU RAMI

LE JOURNAL DES ASSISTANTES MATERNELLES INDÉPENDANTES DE MOUVAUX

NUMÉRO 6 - DÉCEMBRE 2015



Retrouvez le Petit Journal sur www.mouvaux.fr

l'édito

Mesdames, Messieurs,
La Ville de Mouvaux vient de renouveler son partenariat avec l'UNICEF. Appartenir au réseau « Ville Amie des Enfants » est pour la Ville de Mouvaux une véritable fierté ! Chaque jour, dans tous les domaines d'intervention qui relèvent de sa compétence, la Ville de Mouvaux intègre l'enfant dans sa réflexion. La commune multiplie les actions plaçant l'enfant au cœur de ses préoccupations. Le développement d'un relais d'assistantes maternelles en est un exemple et contribue grandement au quotidien à améliorer les conditions d'accueil et de vie de chaque enfant. Vous-même, en participant aux activités du Rami, aux échanges de pratiques et autres groupes de travail organisés par la structure, vous contribuez favorablement à cette ambition.

Nous mettons d'ailleurs tout en œuvre pour vous offrir des espaces de parole, de partage d'expériences. Vous avez été sensibilisés aux valeurs pédagogiques défendues au quotidien au sein du service petite enfance tout au long de l'année. Nous souhaitons poursuivre nos efforts en vous accompagnant dans votre processus de professionnalisation. A ce titre, je vous encourage à participer à une réunion d'informations sur la VAE (validation des acquis de l'expérience) organisée prochainement au RAMI. Vous y recevrez des renseignements sur les démarches à suivre pour obtenir la validation d'un CAP Petite Enfance. Alors que les vacances de Noël approchent, je me joins à l'équipe du RAMI pour vous souhaiter à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année. Au plaisir de vous retrouver en janvier !

Desmettre
Thomas DESMETTRE
Adjoint au Maire délégué
Petite enfance,
Vie scolaire, Enfance



● AGENDA

23 janvier :
Journée de l'Enfance.
Portes ouvertes des crèches collectives et du RAMI.
Exposition des travaux réalisés avec les enfants, animations et projection du film réalisé au RAMI sur la professionnalisation des assistants maternels.

2 février à 19h au RAMI :
Réunion d'information avec le Créfo sur les modalités de la VAE (CAP petite enfance), présentation de nouvelles formations du catalogue et du compte personnel de formation.

5 mars :
Bourse aux vêtements avec l'association Jumeaux et plus (bébés, enfants et grossesse), matériel de puériculture et jouets. Salle Bercker. Tarif préférentiel pour les assistantes maternelles.

30 avril :
Forum des assistantes maternelles, salle Bercker, Mouvaux

● RÉTROSPECTIVE :

28 août :
Samedi thématique sur la communication parents - assistant maternel.

10 octobre et 28 novembre :
les échanges de pratiques animés par une psychologue. Voici ce que vous en dites :
"Ces rencontres permettent de prendre du recul, de mettre des mots sur ce que l'on vit, de s'enrichir des expériences des autres et des connaissances de la psy", tout en sachant qu'"il n'y a pas de remède miracle, mais nous essayons d'appliquer "les petits trucs" conseillés selon les problèmes que nous rencontrons avec certains enfants. En conclusion : savoir écouter, expliquer et ne pas vouloir tout imposer à l'enfant."

19 novembre :
Journée Nationale des Assistants Maternels. Une activité festive ce jour là et un pique-nique au RAM !

1^{er} décembre :
Réunion « Santé ». 2 puéricultrices ont répondu à vos questions en matière de soins à prodiguer aux enfants accueillis et de symptômes caractéristiques des maladies infantiles.

● LE CAHIER DE LIAISON

C'est un cahier laissé dans le sac du bébé, ce cahier sert de lien entre les parents et la nounou.

Quel est l'intérêt du cahier de liaison ?

Il permet avant tout de renseigner les parents sur les siestes, les humeurs, les repas. Pour certains parents l'heure des biberons ou savoir ce qu'ils ont mangé est très important !

C'est aussi une façon plus douce de se séparer de son bébé ; il n'est pas facile au début de laisser son enfant toute la journée à une autre personne, c'est un réconfort pour la maman d'ouvrir le cahier le soir.



Bien sûr le cahier s'adapte à la personnalité de chacun et ne doit pas être ressenti comme une contrainte. Il ne s'agit pas d'y mettre tous les détails ou de le remplir tous les jours ! On peut l'agrémenter de façons diverses :

-il peut servir de pense-bête en notant par exemple les dates du RAMI, le thème des activités, les choses matérielles qui manquent dans le sac...

Les parents peuvent répondre en écrivant quelques recommandations.

-on peut y raconter «les bons mots», anecdotes amusantes ou progrès de l'enfant, détails qu'on oublie parfois de raconter aux parents ;

-on peut y coller des fiches pratiques sur l'alimentation (des recettes), le développement de l'enfant...

-certaines nounous peuvent aussi le décorer avec des photos ou des petits dessins qui viennent illustrer le texte.

Bien sûr le cahier ne remplace pas le temps d'échange oral avec les parents le matin et le soir.

Au final, le cahier de liaison est un joli support écrit qui peut se transformer en petit livre d'or rempli d'informations précieuses et de souvenirs que l'enfant pourra découvrir avec ses parents une fois devenu grand !

Michèle

● QUELQUES INFORMATIONS RELATIVES A VOTRE AGREMENT ET A PAJEMPLOI

A l'obtention d'un agrément ou renouvellement, l'assistant maternel doit adresser une copie de celui-ci (après y avoir inscrit son numéro de sécurité sociale) à Pajemploi afin que son profil soit mis à jour et permettre aux parents employeurs de percevoir le CMG (Complément de libre choix du mode de garde) :

- Soit par courrier à Centre national Pajemploi - 43013 Le Puy-en-Velay Cedex
- Soit par mail à pajemploi : pajemploi@urssaf.fr.

LE CONGE PARENTAL

Si votre futur employeur est en congés parental lors de la période d'adaptation, il n'aura pas le droit de percevoir le CMG de la Page. Donc, les cotisations sociales liée à votre emploi ne seront pas prises en charge, ce dernier devra s'acquitter de cette somme.

Pour éviter cela, il faut rajouter le salaire et le nombre de jours relatifs à cette adaptation sur la fiche de paie du premier mois ouvrant droit au CMG. Attention à ne pas dépasser le plafond journalier de référence de 48,05 € brut ou 36,89 € net.

LES JOURS D'ACTIVITES

Comment calculer le nombre de jours d'activité (quelque soit la durée de l'accueil dans la journée) que votre employeur doit déclarer chaque mois à Pajemploi ?

- Si le salaire mensualisé est en année incomplète :
Le nombre de jours d'activité à déclarer par enfant = (nombre de jours d'accueil par semaine X nombre de semaines programmées) : 12

- Si le salaire mensualisé est en année complète :
Nombre de jours d'accueil Nombre de jours d'activité à déclarer
1 jour par semaine 5 jours par mois
2 jours par semaine 9 jours par mois
3 jours par semaine 13 jours par mois
4 jours par semaine 18 jours par mois
5 jours par semaine 22 jours par mois

Dans les 2 cas il faut déduire les jours d'absence non rémunérés.

LES FRAIS DE REPAS

Le choix de fournir ou de ne pas fournir les repas doit être précisé au contrat.

- Si l'assistant maternel fournit les repas, la somme fixée librement entre vous est imposable. Les frais mensuels de repas doivent figurer sur la fiche de paie.

- Si les repas sont fournis par les parents, les frais de repas ne sont pas dus. Cependant, les parents doivent établir une attestation reprenant la valeur journalière des repas qu'ils fournissent. Cette somme journalière est imposable et doit être rajoutée au salaire reporté sur la feuille d'impôt. Par contre votre employeur ne doit pas la reporter sur la fiche de paie.

Isabel

● TRUCS ET ASTUCES

Pour mettre et retirer son manteau « comme un grand », suivez les conseils suivants : posez devant votre enfant son manteau, à l'envers, le col ou la capuche vers lui, l'extérieur du manteau posé contre le sol. Dégagez bien les trous des manches afin que l'enfant puisse enfiler ses mains dedans, ensuite il passe son manteau par-dessus la tête et le tour est joué.



● JE TAPE, JE MORDS, JE POUSSE... JE GRANDIS ?

L'agressivité est une pulsion naturelle qui se matérialise par de multiples comportements : morsures, coups, cris, bousculades, jet d'objets.

Le petit enfant est au début de l'apprentissage des conséquences que peuvent avoir ces actes. Il est curieux, aime explorer ce qui l'entoure et apprend au quotidien. Ses nouvelles expériences stimulent l'expression de ses émotions, y compris l'agressivité. Celle-ci peut être engendrée par la « frustration externe » comme la prise d'un jouet par un autre enfant, l'arrêt d'un jeu, le refus de l'adulte ou « interne » : l'enfant veut de tout son cœur entreprendre quelque chose, mais il n'a pas encore les habiletés requises.



Les comportements agressifs peuvent choquer, mais ils sont nécessaires à la construction de l'identité et de l'autonomie de l'enfant. L'important est donc de les comprendre pour accompagner l'enfant et lui permettre de se construire positivement.

Cependant bien que liée à son développement, l'agressivité n'est pas socialement acceptable. Alors comment réagir face à un comportement agressif ? Catherine Gueguen, pédiatre et spécialiste du soutien à la parentalité traite de l'éducation au regard des dernières découvertes scientifiques sur le fonctionnement du cerveau.

Dans son livre « Vivre heureux avec son enfant », elle répond à cette problématique.

« Entre 1 et 3 ans, si l'enfant se trouve dans des situations émotionnelles qui le mettent en état d'insécurité, s'il se sent en danger, si des besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits (besoin d'affection, d'attention, de jouer, de calme...), son cerveau archaïque va le dominer et le conduire à avoir des réactions instinctives d'attaque, de fuite ou de sidération. »

L'enfant a une capacité de compréhension importante, même petit ! Exprimez votre mécontentement et pourquoi vous n'acceptez pas son geste, sans crier, mais d'une voix ferme. On peut dire simplement : « ton geste fait mal, ce n'est pas agréable, si tu n'es pas d'accord dis-lui non. » Lorsqu'un enfant s'apprête à taper, arrêter son geste en douceur, sans élever la voix. En effet, si l'enfant est en colère, lui parler n'aura pas d'effet, en revanche une étreinte physique produira de l'apaisement.

Une fois la crise surmontée, poser des mots sur les émotions puis rappeler les règles tout en suggérant des solutions : « Tu étais très en colère tout à l'heure ? Je comprends, mais jeter, taper et mordre ne permettent pas de trouver des solutions, au contraire ça nous éloigne, on se fait du mal. Parler oui. Mais tu vas apprendre à faire autrement, j'ai confiance en toi tu vas y arriver. »



En résumé, la réponse idéale n'est pas celle de la répression, la punition, la menace ou la violence bien au contraire. Elles ralentissent la maturation du cerveau de l'enfant et tendent à provoquer encore plus d'agressivité (les neurones miroirs aident l'enfant à imiter ce qu'il vit, la violence engendre donc de la violence)



A l'inverse, l'écoute émotionnelle, la verbalisation, la fermeté avec un rappel et une explication des règles vont permettre au cerveau de l'enfant de devenir mature et de prendre progressivement le contrôle de ses pulsions.

Enfin, restez calme. Notre manière de gérer nos propres émotions est un indicateur pour l'enfant. Vous lui montrez ainsi que la situation ne vous déstabilise pas. Votre capacité à vous contrôler contiendra émotionnellement l'enfant !

Laurie

Noeud de lacets qui ne se défait pas tout seul

